



## Fin de contrat, prime, document

Par **claire59**, le **17/05/2013** à **21:37**

Bonjour,

J'ai un contrat cdd qui termine 31 mai.

C'est un contrat de 58.5 heures par mois. Salaire brut: 551.66euros. Salaire net: 429.68 euros.

J'aimerais savoir, à la fin de contrat, combien de prime peux-je avoir?? (Mon contrat est marqué : La prime de précarité une indemnité brute égale à dix pourcent des salaires brut qu'elle aura aperçu)

Et j'ai jamais pris de congé.

Est-ce que normalement l'entreprise doivent me payer le salaire de mai, la prime et mes congés en même temps???

Quels documents l'entreprise doit ma fournir à la fin de contrat? Et quand?

Merci  
Claire

Par **pepelle2**, le **19/05/2013** à **15:57**

Bonjour

La prime de précarité est égale à 10% de la totalité de vos salaires brut reçus pour la durée

totale du contrat. Attention, on compte les congés. Donc fin mai, on vous paie dans le salaire de mai les congés ( 2.5 jours par mois que vous arrondissez au nombre entier supérieur si vous tombez sur un nombre à virgule). On calcule ensuite la prime . Celle ci est en brute, c'est équivalent à un salaire donc il y a les charges.

Tout cela doit être donné fin mai avec

- le reçu du solde de tout compte
- l'attestation assédic
- le certificat de travail